



Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

F S S P X

Bulletin des Oblates Noviciat Sainte-Thérèse

- **Récit du Martyre de saint Maurice et de ses Compagnons**
- **La petite vie du Noviciat Sainte-Thérèse**

Chers Amis et Bienfaiteurs,

Depuis le Noviciat, nous bénéficions d'une vue imprenable sur l'abbaye de Saint-Maurice, située au pied d'une majestueuse falaise. Les regards s'élèvent et découvrent une petite chapelle, Notre-Dame du Scex, petit ermitage qui domine le monastère. La Cime de l'Est en surplomb semble nous indiquer le chemin du Ciel.

L'Abbaye et son petit ermitage sont des lieux de pèlerinage chers aux Valaisans, mais pour la fête de saint Maurice, on y voit affluer des groupes de toute la Suisse, et même des pèlerins coptes. Pour comprendre ce phénomène, il faut revenir sur l'histoire des martyrs de la légion thébaine, qui se sont laissé décimer, sans se défendre, par fidélité au Christ et à l'empereur. Ces légionnaires égyptiens refusèrent de persécuter les chrétiens de la région. La plus grande partie d'entre eux ont versé leur sang avec leur chef saint Maurice dans la plaine située entre la falaise et le Rhône à un kilomètre de l'abbaye. La petite chapelle de Vérollez (*Vrai Lieu*) y fut édifiée dès le X^e siècle. Tous les autres



Retable de la chapelle de Vérollez
© Archives de l'Abbaye de Saint-Maurice

Bulletin Oblata n°34 - juin 2026

groupes de cette légion, qui se trouvaient entre le nord de l'Italie jusqu'à Xanten, au nord-ouest de l'Allemagne, furent eux aussi martyrisés. Les 6000 légionnaires égyptiens ont ainsi sanctifié toute une région, au cœur de l'Europe.

Mais « aujourd'hui, il y a plus de martyrs qu'au cours des premiers siècles de l'histoire de l'Eglise » déclarait le Cardinal Kurt Koch, Président de l'AED, le 11 juin dernier à Einsiedeln.

Quant à nous, si le Bon Dieu ne nous demande pas ce sacrifice, l'exemple de ces soldats nous rappelle le devoir que nous avons de nous sanctifier. Le Père Colin, en 1951, faisait cet avertissement sévère : « Des Sociétés religieuses comme des peuples, on peut dire avec Bossuet qu'ils *n'existent que tant qu'il y aura des saints à tirer de leur multitude*. Quand la source est tarie, elles n'ont plus qu'à disparaître, ayant perdu leur raison d'être. »

Ainsi les sacres de quatre évêques, les vocations qui viennent à la Fraternité et l'augmentation des fidèles sont vraiment les plus beaux gages de notre espérance !

Vos sœurs oblates de Lavey

Récit du Martyre de saint Maurice et de ses compagnons

J'ai envoyé à votre béatitude la passion écrite de nos martyrs, car je craignais que, par manque de soin, le temps n'efface de la mémoire des hommes les actes d'un si glorieux martyr. Je me suis enquis de la vérité de cet événement auprès des personnes dûment renseignées, de celles-là mêmes qui affirmaient avoir appris les circonstances de cette passion, telles que je les rapporte ici, de saint Isaac, évêque de Genève, qui les tenait, je crois, du bienheureux évêque Théodore, qui l'a précédé dans le temps.

Ainsi, pendant que d'autres viennent de différents lieux et de diverses provinces offrir, en l'honneur et au service des saints, des présents d'or, d'argent et d'autres choses, nous, nous offrons cet écrit, qui est notre œuvre, si vous daignez l'agréer ; et nous les supplions en retour d'intercéder auprès de Dieu pour en obtenir la rédemption de nos péchés et de nous continuer toujours à l'avenir leur protection. Aussi, souvenez-vous de nous devant le Seigneur, saint et justement bienheureux frère, et vous qui êtes spécialement attachés au service de ces saints.

Pour honorer les actes des martyrs qui ont illustré Agaune par la glorieuse effusion de leur sang, nous avons mis par écrit le récit de leur passion et nous l'avons fidèlement rapportée dans le même ordre qu'elle nous a été transmise. Car une tradition successive et suivie a dérobé à l'oubli la mémoire de cet événement ; et si un lieu particulier, si une ville est illustrée non sans raison par la possession des reliques d'un seul martyr, avec quelle vénération ne doit-on pas visiter le lieu sacré d'Agaune, où l'on sait que tant de milliers de martyrs ont été mis à mort pour le Christ ?



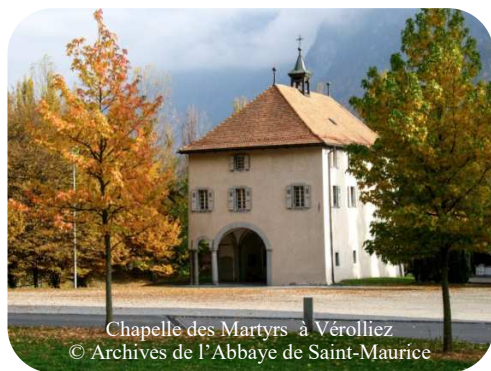
Peinture de M. l'abbé Berteaux, FSSPX

Sous Maximien, qui gouvernait l'empire romain avec Dioclétien, son collègue, des foules de martyrs furent tourmentées ou mises à mort dans la plupart des provinces. Ce même Maximien, ajoutant aux fureurs de l'avarice, de la luxure, de la cruauté et des autres vices, un entêtement excessif pour le culte exécrationnable des idoles et le mépris sacrilège du vrai Dieu, avait armé son impiété pour détruire jusqu'au nom même du christianisme. Quiconque osait alors professer le culte du vrai Dieu, était traîné aux supplices ou à la mort par des troupes de soldats postées de toutes parts ; et ce prince semblait avoir fait trêve avec les nations barbares pour tourner toute la force de ses armes contre la religion.

Il y avait alors dans l'armée une légion de soldats qui s'appelaient Thé-

bains. Or, on donnait en ce temps le nom de légion à un corps de 6600 hommes d'armes. Appelés des contrées de l'Orient, ils étaient venus au secours de Maximien ; habiles dans l'art de la guerre, réputés pour leur courage mais plus dignes encore par leur foi, aussi zélés pour servir l'empereur avec bravoure que Jésus-Christ avec piété, il se souvenaient du précepte de l'Évangile et rendaient à Dieu ce qui est à Dieu et à César ce qui est à César.

Comme on les destinait donc, ainsi que les autres soldats de l'armée, à



Chapelle des Martyrs à Véroilliez

© Archives de l'Abbaye de Saint-Maurice

arrêter la multitude des chrétiens, ils furent les seuls qui osèrent se refuser à ce rôle cruel et ne voulurent pas obtempérer à de tels ordres. Maximien n'était pas loin car il s'était arrêté près d'Octodure [Martigny en Valais] pour se reposer des fatigues de la route. Lorsque des courriers vinrent lui annoncer que cette légion, rebelle aux ordres impériaux, s'était arrêtée dans les défilés d'Agaune, son indignation le rendit furieux.

Mais avant de poursuivre ce récit, il me semble à propos de faire connaître la situation de ce lieu. Agaune est à environ 60 milles de la ville de Genève, et distant de 14 milles de la tête du lac Léman, dans lequel se jette le Rhône. Il est situé dans une vallée entre les montagnes des Alpes où les voyageurs dé-

couvrent devant eux une voie resserrée et austère. Car le Rhône, minant les rochers à leur base, laisse à peine aux passants un chemin praticable. Mais les gorges une fois franchies, on découvre tout à coup, entre les pentes rocheuses des montagnes, une plaine assez spacieuse. C'est là que s'était arrêtée la légion sainte.

Maximien ayant donc appris, comme nous l'avons dit plus haut, la réponse des Thébains, s'abandonne aux transports de la colère qu'excite en lui le refus de ses ordres ; il commande qu'un soldat sur dix de cette légion soit frappé du glaive, afin d'amener plus facilement par la crainte les autres à se soumettre ; et il ordonne de nouveau de les contraindre à poursuivre les chrétiens.

Mais lorsqu'on eut signifié cette nouvelle injonction aux Thébains et qu'ils apprirent qu'on exigeait encore d'eux des exécutions impies, clameurs et tumulte éclatèrent dans le camp : tous affirmèrent que jamais ils ne se prêteraient à des œuvres si sacrilèges ; qu'ils auraient toujours en horreur le culte impie des idoles ; qu'ils étaient étroitement unis aux chrétiens et que, ayant été élevés dans la pratique de la religion sainte et divine, ils n'adoraient que l'unique Dieu de la Trinité sainte ; qu'ils aimaient mieux endurer les derniers supplices que de rien faire qui fût contraire à la foi chrétienne.

Apprenant cela, Maximien, plus cruel qu'une bête féroce, se livre à nouveau à son caractère sanguinaire et les fait décimer une fois encore, et commande que les survivants soient contraints néanmoins à exécuter ce qu'ils avaient méprisé. Ces ordres ayant été derechef apportés au camp, celui qui, par le sort, se trouvait être le dixième, fut mis à part et exécuté. Le reste de tous les soldats s'exhortaient mutuelle-



ment à persister avec courage dans une œuvre si éclatante. En cette circonstance, le plus grand soutien de la foi fut saint Maurice, qui, selon la tradition, était alors primicier de cette légion ; avec Exupère, son aide de camp, et Candide, sénateur des soldats, il exhortait chaque soldat à persévérer dans la foi. En leur rappelant l'exemple de leurs compagnons martyrs, il les engageait tous à mourir, s'il était nécessaire, au nom de leur engagement pour le Christ et au nom des lois divines. Il leur montrait l'obligation de suivre leurs frères d'armes, qui déjà les avaient précédés dans le ciel. Alors la glorieuse ardeur du martyre embrasait ces bienheureux guerriers.

Animés donc et encouragés par leurs principaux officiers, ils adressent à Maximien, rendu fou de rage, des représentations courageuses autant que respectueuses, que l'on rapporte avoir été conçue en ces termes :

« Nous sommes tes soldats, ô empereur, mais avant tout, comme nous le confessons librement, les serviteurs de Dieu. À toi nous devons l'obéissance militaire, à Lui une conscience pure. De toi nous recevons la paie de notre labeur, de Lui nous avons reçu le principe de la vie. Nous ne pouvons absolument pas te suivre, empereur, jusqu'à renier le Dieu créateur, oui, notre Créateur et ton Créateur aussi, que tu le veuilles ou non. Si nous ne sommes pas contraints à des actes assez coupables pour L'offenser, c'est à toi que nous obéirons en-

core, comme nous l'avons toujours fait ; s'il en est autrement, nous obéirons à Lui plutôt qu'à toi. Nous t'offrons, pour les employer contre quelque ennemi que ce soit, nos mains que nous jugeons criminel de rougir d'un sang innocent. Ces mains qui savent combattre les impies et les ennemis, ne savent pas frapper des hommes pieux et des citoyens. Nous nous souvenons que nous avons pris les armes plutôt pour les citoyens romains que contre eux.

Nous avons toujours combattu pour la justice, pour la piété, pour le salut des innocents : ce fut là, pour nous, la récompense de nos dangers. Nous avons combattu avec fidélité ; mais cette fidélité, comment te la conserverons-nous, si nous la refusons à notre Dieu ? Nous avons d'abord prêté serment à Dieu, et ensuite nous avons prêté serment à l'empereur. Sache bien que rien ne nous obligera à tenir le deuxième serment si nous violons le premier. Ce sont des chrétiens que tu nous ordonnes de rechercher pour les conduire au supplice ; nul besoin pour toi d'en rechercher d'autres : nous voici maintenant qui confessons Dieu le Père, créateur de toutes choses, et nous croyons que son Fils Jésus-Christ est Dieu. Nous avons vu les compagnons de nos travaux et de nos dangers égorés par le fer, et leur sang a rejailli sur nous ; et cependant nous ne pleurons pas la mort de nos très saints compagnons d'armes, ni ne les plaignons, mais bien plutôt nous les louons car la joie accompagne ceux qui ont été trouvés dignes de souffrir pour le Seigneur Dieu. Et maintenant, même cette ultime circonstance de notre vie ne nous a pas poussés à la révolte ; non, même le plus intense désespoir qui surgit au cœur du péril, ne nous a pas fait prendre les armes contre toi, ô empereur. Voici que nous sommes armés et nous ne résistons pas, parce que nous aimons mieux rece-

voir la mort que de la donner, nous préférons périr innocents que vivre coupables. Si tu rends encore de nouveaux décrets contre nous, si tu donnes de nouveaux ordres, si tu apportes de nouvelles menaces, feux, tortures, glaives, nous sommes prêts à tout subir. Chrétiens nous nous déclarons, nous ne pouvons persécuter les chrétiens. »

Maximien, après avoir entendu cela et reconnu l'attachement inviolable de ces hommes à la foi en Jésus-Christ, désespérant de pouvoir vaincre une si glorieuse constance, décréta d'un seul arrêt que tous fussent mis à mort et ordonna que la chose soit faite par des troupes de soldats qui les encerclaient. Quand ils arrivèrent près de la bienheureuse légion, ils tirèrent leurs épées sacrilèges contre les saints qui, par amour de la vie, ne refusaient pas de mourir. Frappés de tous côtés par le glaive, ils ne se plaignaient pas, ils ne résistaient pas ; au contraire, ayant déposé les armes, ils livrèrent leurs têtes aux persécuteurs et présentèrent leur cou et leur corps sans défense à ceux qui les frappaient. Ni la considération de leur grand nombre, ni la confiance dans les armes dont ils étaient munis, ne les portèrent à soutenir par le glaive la justice de leur cause ; se rappelant uniquement qu'ils confessaient Celui qui fut conduit à la mort sans se plaindre et qui, comme un agneau, n'ouvrit pas la bouche, ils se laissaient massacrer eux aussi, comme un troupeau de brebis consacré au Seigneur, par ceux qui comme des loups fondirent sur eux.

La terre, en ce lieu, fut couverte des corps, précipités dans la mort, de ces hommes pieux. Des ruisseaux de

sang précieux se répandirent. Quelle fureur donna jamais, hormis la guerre, le spectacle d'un tel carnage de corps humains ? Quelle barbarie a jamais ordonné que tant d'hommes périssent ensemble, fussent-ils coupables ? La multitude ne sauva pas ces innocents alors qu'il est ordinaire de laisser impunies les fautes de la multitude.

Ce fut donc par cette cruauté extrême du plus féroce des tyrans que périt ce peuple de saints qui méprisa la réalité des choses présentes pour l'espérance des choses futures. Ainsi fut mise à mort cette légion vraiment angé-

lique qui est maintenant, comme nous le croyons, unie à jamais dans les cieux aux légions des anges, et loue avec eux le Seigneur Dieu des armées.

Le martyr Victor n'était pas de cette légion ; il n'était plus soldat mais vétéran de l'armée. Chemin faisant, il se trouva tout à coup au milieu des soldats qui, heureux d'avoir les dépouilles des martyrs, festoyaient de tous côtés. Ils l'invitèrent à manger avec eux mais lorsque, dans l'ivresse de la joie, ils

lui en eurent appris la cause en détail, prenant en horreur et festin et convives, il voulut s'éloigner. Là-dessus, ils lui demandèrent si par hasard il n'était pas chrétien lui-même. Victor leur répondit qu'il l'était et le serait toujours. Aussitôt ils se jetèrent sur lui et le tuèrent. Il fut ainsi associé aux autres martyrs, au même endroit, tant par la mort que par l'honneur.

De ce grand nombre de martyrs, nous ne connaissons que les noms des très bienheureux Maurice, Exupère, Candide et Victor ; les autres nous sont inconnus, mais ils sont écrits dans le livre de vie. On regarde aussi comme



Statue de C. Casanova, 1902

membres de cette légion les martyrs Ursus et Victor que la tradition nous dit avoir été massacrés à Soleure, forteresse qui est située sur le fleuve de l'Aar, non loin du Rhin.

Il convient d'indiquer quel fut le prix d'un tel acte, en rappelant le sort qui dans la suite vint frapper le cruel tyran Maximien. Ayant dressé des embûches pour faire périr son gendre Constantin, qui régnait alors dans les Gaules, sa trahison fut découverte. Arrêté aux environs de Marseille, il fut étranglé peu après. Cet infâme supplice termina sa vie criminelle par une mort méritée.

Les corps des bienheureux martyrs d'Agaune furent révélés, comme on le rapporte, de nombreuses années après le massacre, par saint Théodore, évêque de ce lieu. [...]

Je ne tairai pas non plus cet autre miracle des saints, parce qu'il est célèbre et connu de tous. La femme de Quintius, homme distingué et revêtu de fonctions publiques, était atteinte d'une paralysie qui lui avait fait perdre l'usage des pieds ; elle demanda ins-

tamment à son mari de la faire transporter à Agaune, malgré la longueur de la route. Lorsqu'elle fut arrivée, on la porta sur les bras dans la basilique des saints martyrs ; elle regagna à pied son hôtellerie, et ses membres déjà morts étant rendus au mouvement, elle manifesta aujourd'hui le miracle dont elle a été l'objet.

J'ai cru ne devoir insérer que ces deux miracles dans mon récit de la passion des saints martyrs. Il y en a beaucoup d'autres – libérations de démons, guérisons de malades – qu'opère en ce lieu chaque jour, par ses saints, la vertu du Seigneur.



22 sept. 1965, Procession des reliques
© Archives de l'Abbaye de Saint-Maurice

E. Gros, *Le pèlerin à Saint-Maurice d'Agaune en Valais*, Fribourg, 1884, p. 8-17 (deuxième édition, Saint-Maurice 1906, p. 7-16), révisée par Gabriel Ispérian et Isabelle Donegani. PL 50, col. 827-832.

La petite vie du Noviciat Sainte-Thérèse – 2026



21 janvier – Prise d'habit de Sœur Maria Agata :

M. l'abbé Tokarski est venu de Pologne pour la cérémonie de vêture de notre novice polonaise. Citant saint Augustin, il lui souhaite d'être toujours insatisfaite : « Ne sois jamais satisfaite de ce que tu es, car là où tu te plais, là tu t'es arrêtée ; et si tu disais : « Ça suffit », alors tu serais perdue. Ajoute toujours, ne te repose jamais, avance sans cesse. » Puis il lui remet l'habit et lui donne le crucifix qu'elle embrasse et portera toujours.





16 février – Première séance de broderie à Écône :

Après l'annonce des sacres, nous décidons d'aider les Sœurs de la Fraternité à la confection des ornements pour la cérémonie du 1^{er} juillet. Deux oblates et deux novices iront ainsi deux après-midi par semaine pendant quatre mois à Écône. Les Sœurs auront utilisé au total deux kilomètres de fil à broder ! Un pèlerinage à petits points qu'elles offrent pour la Fraternité et les futurs évêques.



Préparation du cierge pascal :

Le Saint-Esprit et les armes de Mgr Lefebvre nous rappellent combien nous devons prier pour la lignée épiscopale de notre fondateur.



Récollecion de carême à Monthey : Pour que les parents puissent assister aux conférences de M. l'abbé Niklaus Pfluger, deux Sœurs s'occupent des enfants. L'histoire du petit âne de Béthanie permet aux plus petits d'entrer eux aussi dans le temps de la Passion.



23 avril – Abbaye de Payerne : Nous avons déjà visité l'abbaye clunisienne de Romainmôtier en janvier, la majestueuse abbatiale de Payerne nous plonge à nouveau dans l'esprit monastique le plus pur. Comme ces édifices religieux se trouvent dans une région protestante, nous ressentons une certaine tristesse à les voir vides, sans tabernacle et privés de vie monacale ; cependant les pierres sont bien là et semblent attendre le retour du saint Sacrifice de la messe.



Payerne



Romainmôtier



25 avril : La journée commence par les rogations au Noviciat, puis six Sœurs partent au pèlerinage pour les vocations, d'Écône à Saint-Maurice. Que les martyrs thébains donnent la force aux jeunes d'entendre l'appel divin !



Pour ce qui est des vocations chez les Oblates, les visites se sont succédé depuis le début de l'année. Il faudra attendre l'automne pour savoir combien de personnes se seront décidées à rejoindre le noviciat.



Juin : Comme beaucoup de valaisans, nous nous efforçons d'accueillir le plus de personnes possible pour les sacres. Il s'agit de finir la chambre de visite pour les prêtres, de se procurer des matelas, de trouver des véhicules. Il y aura quelques tentes dans le verger, et les oblates en surnombre logeront dans le bunker de Saint-Maurice. A la guerre comme à la guerre. *Deus vult !*



7 mai : Visite canonique de M. l'abbé Bouchacourt

Nous remercions tous les bienfaiteurs qui nous ont permis d'avancer dans les travaux. Votre générosité nous a permis de faire face à plusieurs imprévus comme la rénovation du minibus, afin qu'il puisse passer le contrôle technique. Quant à la sacristie, il est prévu qu'elle soit réaménagée à l'aide de meubles sur mesure et de rangements.

Merci pour votre soutien. Que Dieu vous bénisse !

Horaires des Messes

Le dimanche : 7 h 30
En semaine : 7 h 15

Noviciat Sainte-Thérèse
Route du Village-Suisse 8
CH-1892 Lavey-Village (Suisse)
Tél. : [+41] 27 761.21.28

Si vous désirez aider le Noviciat des Oblates

Virement en CHF : IBAN : CH65 0900 0000 6016 2324 0
SWIFT Code/BIC : POFICHBEXXX
Banque : Swiss Post, PostFinance, 3030 Bern

Virement en € : IBAN : FR95 3000 2072 3300 0007 9202 C32
SWIFT Code/BIC : CRLYFRPP
Banque : Crédit Lyonnais, 68300 Saint-Louis

Titulaire : Fraternité Saint-Pie X, Noviciat Sainte-Thérèse, 1892 Lavey-Village

Chèques : Chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de :
Noviciat Sainte-Thérèse

